

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 décembre 2017 à 19h30 au centre communautaire de Luskville, situé au 2024, route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Mme Joanne Labadie, mairesse et les conseillers, Mme Nancy Draper-Maxsom, M. Thomas Howard, Mme Isabelle Patry, Mme Susan McKay, Mme Leslie-Anne Barber et M. Scott McDonald.

Également présents, M. Dominic Labrie, chef de service – Communications et directeur adjoint par intérim, Mme Meghan Lewis, responsable des loisirs et de la vie communautaire ainsi que quelques contribuables.

Mme Joanne Labadie, Présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h30.

**PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS**

- |                     |   |
|---------------------|---|
| Denis Papineau      | - Demande si la Municipalité s'assure que les terrains qu'elle acquiert suite aux inondations sont exempts de contamination.  |
| Roy Dagenais        | - Demande l'aide de la Municipalité afin de limiter la vitesse sur le chemin Eardley-Masham.  |
| Ricky Knox          | - Souhaite que les procès-verbaux du conseil municipal rendent compte des réponses aux questions des citoyens.<br>- Demande ce que signifie une procédure de dénonciation de contrat, dans le cadre de la construction du centre communautaire à Quyon. |
| Jean-Claude Carisse | - Demande quelles mesures entend prendre la Municipalité afin de limiter la hausse des prix pour le déneigement.  |
| Guy Desrosiers      | - Réclame de l'aide pour l'entretien des chemins de tolérance, notamment en raison des inondations exceptionnelles vécues au printemps et en octobre 2017.  |
| Alain Goulet        | - Souhaiterait une meilleure collaboration de la Municipalité en ce qui concerne l'aménagement des pistes de motoneiges, notamment lorsqu'il est question de retirer un ponceau utilisé par l'Association des Motoneigistes du Pontiac Inc.             |

**17-12-3279**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public et questions**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
  - 4.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2017 et des séances extraordinaires du 14 et 27 novembre 2017
- 5. Administration**
  - 5.1 Transferts budgétaires
  - 5.2 Liste des factures à payer
  - 5.3 Liste des dépenses incompressibles
  - 5.4 Liste des engagements de dépenses pour le mois de décembre
  - 5.5 Rapport relatif à la délégation d'autorisation des dépenses
  - 5.6 Fermeture des bureaux administratifs municipaux pour les Fêtes
  - 5.7 Fermeture des bureaux administratifs municipaux pour les Fêtes – Personnel cadre
  - 5.8 Indexation – Structure salariale des employés cadres

- 6. Sécurité publique**
  - 6.1 Demande d'aide financière pour la formation des pompiers
- 7. Travaux publics**
  - 7.1 Demande au MTQ afin de réduire la limite de vitesse sur le chemin Eardley-Masham
- 8. Hygiène du milieu**
  - 8.1 Accueil d'un stagiaire – Traitement des eaux
- 9. Urbanisme et zonage**
  - 9.1 Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 51 chemin des Pères Dominicains et désigné sous le lot 2 683 014
  - 9.2 Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 123 avenue des Tourterelles et désigné sous le lot 2 682 679
  - 9.3 Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 1125 rue Clarendon et désigné sous la partie de lot 183
  - 9.4 Inspecteur au service d'urbanisme
- 10. Loisirs et culture**
  - 10.1 Entente entre la Municipalité de Pontiac et Groupe Action Jeunesse pour la responsabilité de l'accès au gymnase à l'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Joie
  - 10.2 Demande d'aide financière auprès du Programme de soutien aux projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018
  - 10.3 Contrats pour les opérations d'entretien des patinoires municipales
  - 10.4 Règles de sécurité pour l'utilisation des patinoires extérieures
- 11. Divers**
- 12. Rapports divers et correspondance**
  - 12.1 Dépôt de divers rapports municipaux :
    - a) animaux
    - b) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 13. Dépôt du registre de correspondance**
  - 13.1 Registre de correspondance du mois de novembre 2017
- 14. Période de questions du public**
- 15. Levée de la séance**

Il est

Proposé par:

Appuyé par:

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

### **AMENDEMENT**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public et questions**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
  - 4.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2017 et des séances extraordinaires du 14 et 27 novembre 2017
- 5. Administration**
  - 5.1 Transferts budgétaires
  - 5.2 Liste des factures à payer
  - 5.3 Liste des dépenses incompressibles
  - 5.4 Liste des engagements de dépenses pour le mois de décembre
  - 5.5 Rapport relatif à la délégation d'autorisation des dépenses
  - 5.6 Fermeture des bureaux administratifs municipaux pour les Fêtes
  - 5.7 Fermeture des bureaux administratifs municipaux pour les Fêtes – Personnel cadre
- 6. Sécurité publique**
  - 6.1 Demande d'aide financière pour la formation des pompiers
- 7. Travaux publics**
  - 7.1 Demande au MTQ afin de réduire la limite de vitesse sur le chemin Eardley-Masham
- 8. Hygiène du milieu**
  - 8.1 Accueil d'un stagiaire – Traitement des eaux
- 9. Urbanisme et zonage**

- 9.1 Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 51 chemin des Pères Dominicains et désigné sous le lot 2 683 014
- 9.2 Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 123 avenue des Tourterelles et désigné sous le lot 2 682 679
- 9.3 Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 1125 rue Clarendon et désigné sous la partie de lot 183
- 9.4 Inspecteur au service d'urbanisme
- 10. Loisirs et culture**
  - 10.1 Entente entre la Municipalité de Pontiac et Groupe Action Jeunesse pour la responsabilité de l'accès au gymnase à l'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Joie
  - 10.2 Demande d'aide financière auprès du Programme de soutien aux projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018
  - 10.3 Contrats pour les opérations d'entretien des patinoires municipales
  - 10.4 Règles de sécurité pour l'utilisation des patinoires extérieures
- 11. Divers**
- 12. Rapports divers et correspondance**
  - 12.1 Dépôt de divers rapports municipaux :
    - a) animaux
    - b) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 13. Dépôt du registre de correspondance**
  - 13.1 Registre de correspondance du mois de novembre 2017
- 14. Période de questions du public**
- 15. Levée de la séance**

Il est

Proposé par: Leslie-Anne Barber  
Appuyé par: Isabelle Patry

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Retrait de l'item # 5.8

Adoptée

**17-12-3280**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2017 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 14 ET DU 27 NOVEMBRE 2017**

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom  
Appuyé par : Isabelle Patry

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2017 et des séances extraordinaires du 14 et du 27 novembre 2017.

Adoptée

**17-12-3281**

**TRANSFERTS BUDGÉTAIRES (DÉCEMBRE 2017)**

Il est

Proposé par : Leslie-Anne Barber  
Appuyé par : Susan McKay

ET RÉSOLU QUE la Municipalité effectue les transferts budgétaires tel que reconnue à la liste jointe en annexe au montant total de **136 910,00\$**.

Adoptée

**17-12-3282**

**LISTE DES FACTURES À PAYER**

Il est

Proposé par : Thomas Howard  
Appuyé par : Isabelle Patry

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le paiement des factures au montant de **138 856,52\$** (voir annexe) pour la période se terminant le 30 novembre 2017 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

**17-12-3283**

**LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET PRÉ-APPROUVÉES**

Il est

Proposé par: Nancy Draper-Maxsom  
Appuyé par: Susan McKay

ET RÉSOLU QUE ce conseil approuve la liste des déboursés et prélèvements effectués du 8 au 28 novembre 2017, le tout pour un total de **952 608,32\$** (voir annexe).

Adoptée

**17-12-3284**

**LISTE DES ENGAGEMENTS DE DÉPENSES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2017**

Il est

Proposé par : Leslie-Anne Barber  
Appuyé par : Isabelle Patry

ET RÉSOLU d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A, pour un montant total de **52 136, 87\$** taxes incluses.

Adoptée sur division

La conseillère Mme Nancy Draper-Maxsom vote contre la résolution.

**Le directeur adjoint par intérim dépose le rapport relatif à la délégation d'autorisation des dépenses du 8 au 28 novembre 2017.**

**17-12-3285**

**FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS MUNICIPAUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

CONSIDÉRANT la période des Fêtes ;

Il est

Proposé par : Leslie-Anne Barber  
Appuyé par : Scott McDonald

ET RÉSOLU QUE, pour la période des Fêtes 2017-2018, les bureaux administratifs de la Municipalité de Pontiac seront fermés du 25 décembre 2017 au 3 janvier 2018 inclusivement.

Adoptée

**17-12-3286**

**FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS MUNICIPAUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES – PERSONNEL CADRE**

CONSIDÉRANT QUE les bureaux de la Municipalité seront fermés du 25 décembre 2017 au 3 janvier 2018 inclusivement ;

CONSIDÉRANT QUE la *Politique de rémunération globale des employés cadres* ne prévoit aucun mécanisme lors de la fermeture des bureaux ;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du personnel cadre a réalisé un nombre très important d'heures supplémentaires non rémunérées pour la gestion des mesures d'urgences et de rétablissement reliées aux inondations du printemps 2017;

CONSIDÉRANT QU'aucune compensation en temps ou en argent n'a été offerte au personnel cadre;

Il est

Proposé par : Isabelle Patry  
Appuyé par : Scott McDonald

ET RÉSOLU QUE les employés cadres pourront profiter des mêmes congés que les employés syndiqués pendant la fermeture des bureaux pour la période des Fêtes et cela sans perte de rémunération ou de temps de congé personnel.

FINALEMENT IL EST RÉSOLU QUE cette mesure s'applique uniquement pour la période mentionnée ci-haut et non pour les années subséquentes.

Adoptée

**17-12-3287**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DE POMPIERS**

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit des exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac prévoit la formation de 5 pompiers pour le programme Pompier I et de 8 pompiers pour le programme Pompiers II au cours de la prochaine année afin de répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est

Proposé par : Thomas Howard  
Appuyé par : Susan McKay

ET RÉSOLU de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Adoptée

**17-12-3288**

**DEMANDE AU MTQ AFIN DE RÉDUIRE LA LIMITE DE VITESSE SUR LE CHEMIN EARDLEY-MASHAM**

CONSIDÉRANT QUE les citoyens du chemin Eardley-Masham ont complété une demande;

CONSIDÉRANT QUE la demande est raisonnable et nécessaire pour la sécurité et la protection de nos citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la demande est pour réduire la limite de vitesse de 80km/h à 70 km/h sur le chemin Eardley-Masham et d'installer une lumière solaire à la hauteur du garde-fou du chemin;

Il est

Proposé par: Nancy Draper-Maxsom  
Appuyé par: Susan McKay

ET RÉSOLU de présenter une demande pour action au MTQ et de s'assurer qu'une action est prise d'ici le printemps 2018.

Adoptée

**17-12-3289**

**ACCUEIL D'UN STAGIAIRE-TRAITEMENT DES EAUX**

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite appuyer la relève et favoriser la formation de la main d'œuvre ;

CONSIDÉRANT QU'il est particulièrement difficile de recruter du personnel dans le domaine du traitement de l'eau potable et des eaux usées;

CONSIDÉRANT qu'un étudiant du Cégep de l'Outaouais en techniques de gestion des eaux souhaite effectuer un stage non rémunéré à la Municipalité de Pontiac dans le cadre de son programme d'étude ;

Il est

Proposé par : Leslie-Anne Barber  
Appuyé par : Isabelle Patry

ET RÉSOLU d'accepter la demande de stage non rémunéré de M. Pierre Boran Prum pour une période de 3 semaines débutant le 8 janvier 2018.

Adoptée

**17-12-3290**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONCERNANT L'IMMEUBLE SIS AU 51 CHEMIN DES PÈRES DOMINICAINS ET DÉSIGNÉ SOUS LE LOT 2 683 014**

CONSIDÉRANT QUE la maison a été construite en 1969;

CONSIDÉRANT QUE les certificats de localisation démontrent qu'il y a eu des modifications de la superficie, de la galerie et du patio;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu des certificats d'autorisation pour les modifications et l'ajout de la véranda;

CONSIDÉRANT QUE le terrain adjacent à la construction est une allée d'accès de 14 mètres;

Il est

Proposé par : Thomas Howard  
Appuyé par : Susan McKay

ET RÉSOLU QUE le conseil appui la recommandation du CCU afin de régulariser la marge latérale de la véranda attenante au bâtiment principal à 0,93 mètre, de régulariser la marge latérale du perron en façade du bâtiment principal à 0,80 mètre et de régulariser la marge latérale de la galerie arrière du bâtiment principal à 1,90 mètre.

Adoptée

**17-12-3291**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONCERNANT L'IMMEUBLE SIS AU 123 AVENUE DES TOURTERELLES ET DÉSIGNÉ SOUS LE LOT 2 682 679**

CONSIDÉRANT QUE l'opération cadastrale vise à fusionner deux lots pour en faire un seul;

CONSIDÉRANT QUE les dimensions du nouveau lot créé se rapprocheront de la norme prescrite au règlement;

CONSIDÉRANT QU'il est difficile d'agrandir le terrain en respectant la norme, car les lots adjacents sont déjà construits et appartiennent à d'autres propriétaires;

Il est

Proposé par : Leslie-Anne Barber  
Appuyé par : Isabelle Patry

ET RÉSOLU QUE le conseil appui la recommandation du CCU afin de permettre la fusion de deux lots pour former un seul lot d'une superficie de 900 mètres carrés.

Adoptée

**À 20h30, le conseiller M. Scott McDonald quitte la table.**  
**À 20h32, le conseiller M. Scott McDonald revient à la table.**

**17-12-3292**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONCERNANT L'IMMEUBLE SIS AU 1125 RUE CLARENDON ET DÉSIGNÉ SOUS LA PARTIE DE LOT 183**

CONSIDÉRANT QUE le garage est situé à cet emplacement dans la cour arrière depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE le garage isolé a perdu plus de 50% de sa valeur à la suite d'un incendie;

CONSIDÉRANT QUE la perte de plus de 50% de la valeur du bâtiment secondaire mets fin au droit acquis sur l'implantation;

CONSIDÉRANT QUE l'intégrité des murs extérieurs et de la fondation n'a pas été affectée;

CONSIDÉRANT QUE les constructions de cet ancien secteur respectent peu les marges prescrites au règlement allant même empiéter sur les terrains voisins et l'emprise publique;

Il est

Proposé par : Susan McKay  
Appuyé par : Isabelle Patry

ET RÉSOLU QUE le conseil appui la recommandation du CCU afin de permettre une marge latérale droite à 0,40 mètre pour le bâtiment secondaire (garage).

Adoptée

**17-12-3293**

**CONTRAT – INSPECTEUR AU SERVICE DE L'URBANISME**

CONSIDÉRANT QUE les inondations du printemps 2017 ont affecté un nombre important de propriétés situées dans la municipalité de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE cela s'est traduit par une augmentation importante des demandes de permis;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la résolution 17-06-3142, la Municipalité a conclu un contrat avec Mme Maria Sahagun afin d'offrir un accompagnement pour les demandes de permis des propriétaires affectés par les inondations du printemps 2017;

CONSIDÉRANT QU'il reste toujours des dossiers non résolus quant aux demandes d'indemnisation et travaux de rétablissement liés aux inondations;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge qu'il est important que la Municipalité puisse continuer à répondre à cette demande;

CONSIDÉRANT QUE les coûts engendrés par l'ajout de ressources afin de travailler sur le rétablissement post-sinistre pourront faire l'objet d'une demande d'indemnisation auprès du ministère de la Sécurité publique;

Il est

Proposé par :

Appuyé par :

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur général à octroyer un contrat à Mme Maria Eugenia Sahagun Huerta à titre d'inspectrice en urbanisme – poste contractuel afin d'accompagner la Municipalité dans le traitement des demandes de permis en lien avec les inondations du printemps 2017.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le directeur général à signer un contrat à cet effet, prévoyant un maximum de 286 heures à 36\$/heures avant taxe (TPS seulement applicable), soit 10 296,00\$ avant taxe.

FINALEMENT, IL EST RÉSOLU QUE les sommes soient prises à même le surplus non-affecté.

#### **AMENDEMENT**

#### **CONTRAT – INSPECTEUR AU SERVICE DE L'URBANISME**

CONSIDÉRANT QUE les inondations du printemps 2017 ont affecté un nombre important de propriétés situées dans la municipalité de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE cela s'est traduit par une augmentation importante des demandes de permis;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la résolution 17-06-3142, la Municipalité a conclu un contrat avec Mme Maria Sahagun afin d'offrir un accompagnement pour les demandes de permis des propriétaires affectés par les inondations du printemps 2017;

CONSIDÉRANT QU'il reste toujours des dossiers non résolus quant aux demandes d'indemnisation et travaux de rétablissement liés aux inondations;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge qu'il est important que la Municipalité puisse continuer à répondre à cette demande;

CONSIDÉRANT QUE les coûts engendrés par l'ajout de ressources afin de travailler sur le rétablissement post-sinistre pourront faire l'objet d'une demande d'indemnisation auprès du ministère de la Sécurité publique;

Il est

Proposé par : Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par : Isabelle Patry

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur général à octroyer un contrat à Mme Maria Eugenia Sahagun Huerta à titre d'inspectrice en urbanisme – poste contractuel afin d'accompagner la Municipalité dans le traitement des demandes de permis en lien avec les inondations du printemps 2017.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le directeur général à signer un contrat à cet effet, prévoyant un maximum de 286 heures à 36\$/heures avant taxe (TPS seulement applicable), soit 10 296,00\$ avant taxe.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le contrat devra être complété entre le mois de janvier et le 31 mars 2018 inclusivement.

FINALEMENT, IL EST RÉSOLU QUE les sommes soient prises à même le surplus non-affecté.

Adoptée

**17-12-3294**

**ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC ET GROUPE ACTION JEUNESSE POUR LA RESPONSABILITÉ DE L'ACCÈS DU GYMNASÉ À L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LA-JOIE**

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente pour l'accès au gymnase de l'école Notre-Dame-de-la-Joie entre la Municipalité et Groupe Action Jeunesse sera échu le 31 décembre 2017;

Il est

Proposé par:

Appuyé par:

ET RÉSOLU QUE la Municipalité poursuive sa collaboration avec Groupe Action Jeunesse concernant la responsabilité d'accès au gymnase de l'école Notre-Dame-de-la-Joie sur une base annuelle, sur la base du protocole présentement en vigueur, soit 4 500,00\$ annuellement.

IL EST AUSSI RÉSOLU que la Municipalité se réserve le droit de mettre fin à cette entente unilatéralement, suite à un préavis de 2 mois.

#### **AMENDEMENT**

#### **ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC ET GROUPE ACTION JEUNESSE POUR LA RESPONSABILITÉ DE L'ACCÈS DU GYMNASSE À L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LA-JOIE**

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente pour l'accès au gymnase de l'école Notre-Dame-de-la-Joie entre la Municipalité et Groupe Action Jeunesse sera échu le 31 décembre 2017;

Il est

Proposé par: Leslie-Anne Barber

Appuyé par: Isabelle Patry

ET RÉSOLU QUE la Municipalité poursuive sa collaboration avec Groupe Action Jeunesse concernant la responsabilité d'accès au gymnase de l'école Notre-Dame-de-la-Joie pour 2018, sur la base du protocole présentement en vigueur, soit 4 500,00\$ annuellement.

IL EST AUSSI RÉSOLU que la Municipalité se réserve le droit de mettre fin à cette entente unilatéralement, suite à un préavis de 2 mois.

Adoptée

#### **17-12-3295**

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT les critères du Programme de soutien aux projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018 du Ministère de la Famille;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac compte réitérer le projet Camp de jour Pontiac en 2018;

Il est

Proposé par : Susan McKay

Appuyé par : Leslie-Anne Barber

ET RÉSOLU d'autoriser la responsable des loisirs et de la vie communautaire à compléter une demande d'aide financière au Programme de soutien aux projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018, pour un montant de 15 000,00\$.

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la Municipalité s'engage à respecter les normes du ministère et les modalités de reddition de compte.

FINALEMENT IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal mandate Mme Meghan Lewis, responsable des loisirs et de la vie communautaire, afin d'effectuer le suivi et agir comme signataire d'une éventuelle convention d'aide entre le Ministère et la Municipalité de Pontiac.

Adoptée

**17-12-3296**

**CONTRATS POUR LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN DES PATINOIRES MUNICIPALES**

CONSIDÉRANT QUE les contrats pour l'entretien des patinoires municipales seront échus au 31 décembre 2017;

Il est

Proposé par: Isabelle Patry

Appuyé par: Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal octroie un contrat pour les opérations d'entretien des patinoires municipales pour la saison hivernale 2017-2018 (tel que présenté en annexe par la responsable des loisirs et de la vie communautaire et tel que stipulé dans la résolution 17-11-3271) aux personnes suivantes :

- Patinoire du parc Soulière-Davis : M. Christian Lauzon, au montant de 8 945,00\$ (taxes applicables incluses);
- Patinoire du parc récréatif de Luskville : M. Brent Mainville, au montant de 8 945,00\$ (taxes applicables incluses);
- Patinoire du parc récréatif de Quyon : M. David Scully, au montant de 8 945,00\$ (taxes applicables incluses);

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE, tel que stipulé dans la résolution 17-11-3271, le coût total de ces trois contrats, s'élevant à 26 835,00\$, sera issu du poste budgétaire 02-701-50-519.

Adoptée

**17-12-3297**

**RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR L'UTILISATION DES PATINOIRES EXTÉRIEURES**

CONSIDÉRANT QUE dans une optique de bonne gestion de prévention des risques et de sécurité, le conseil municipal devra instaurer des règles de sécurité ainsi qu'un horaire pour l'utilisation des patinoires extérieures (voir en annexe) ;

Il est

Proposé par : Leslie-Anne Barber

Appuyé par : Scott McDonald

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal approuve les règles de sécurité pour l'utilisation des patinoires extérieures, ainsi que l'horaire pour l'utilisation des patinoires, tels que proposés par la responsable des loisirs et de la vie communautaire (annexe).

IL EST AUSSI RÉSOLU que ces règles soient en vigueur dès décembre 2017.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Jean-Claude Carisse

- Souhaiterait que la réduction de vitesse sur le chemin Eardley-Masham s'applique au chemin en entier et que le MTQ et/ou la CCN collabore en y installant des panneaux indicatifs.

Pierre Pratte

- Souhaite que la réfection du chemin Terry-Fox figure au plan triennal et qu'elle débute dès 2018.

Mo Laidlaw

- Demande si toutes les propriétés mises en vente pour taxes cette année ont trouvé preneur.

Melvin Maxsom

- Demande des précisions concernant le financement et les investissements prévus au Programme de la taxe sur l'essence.

Ricky Knox

- Questionne le processus d'octroi des mandats pour l'entretien des patinoires.

**17-12-3298**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par: Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par: Susan McKay

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h47 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRESSE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Joanne Labadie, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*